

MAIRIE DE CHANAT-LA-MOUTEYRE
Puy-de-Dôme

SEANCE DU 4 JUILLET 2019

Le 4 juillet 2019, le conseil municipal de la Commune de Chanat-la-Mouteyre dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Maurice HEINRICH, Maire.

Membres du Conseil Municipal : Jean-Maurice HEINRICH, Pierre BOS, Martine BONNEFOY, Bernard VELLETT, Sandrine BERBEZY, Odile COCHETEL, Sylvie COURTOIS, Catherine DEAT-BLEUZE, Chantal FOURNIER, Pierre HEBRARD, Michel MATTE, Catherine MICHOUX, Jean-Yves TOURATIER

Absents excusés : Sylvie COURTOIS, Catherine DEAT-BLEUZE, Chantal FOURNIER,

Procurations : Catherine DEAT-BLEUZE donne procuration à Pierre BOS,
Chantal FOURNIER donne procuration à Pierre HEBRARD,

Nombre de Conseillers

En exercice : 13

Présents : 10

Votants : 12

Date de la convocation :

1^{er} juillet 2019

Secrétaire de séance :

Martine BONNEFOY

LOCATIONS COMMUNALES : REEVALUATION DES LOYERS

Le conseil municipal décide d'augmenter les loyers communaux selon l'indice de référence des loyers publiés par l'INSEE.

Voté à l'unanimité.

BUDGET PRINCIPAL : DECISION MODIFICATIVE N°1

Monsieur le Maire propose un virement de crédits de 720€ de l'article 2313 à l'article 202

Voté à l'unanimité.

ASSOCIATION POUR LE CYCLISME ELITE DANS L'AGGLOMERATION CLERMONTOISE : LA DURTORCCHA - DEMANDE DE SUBVENTION 2019

Le conseil municipal décide d'allouer une subvention d'un montant de 300 €.

8 voix POUR et 4 ABSTENTIONS.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RIOM LIMAGNE ET VOLCANS : DEFINITION DU NOMBRE ET REPARTITION DES SIEGES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 2020/2026

Le conseil municipal décide de retenir la composition et la répartition de droit commun telle qu'elle a été proposée par la Communauté d'agglomération de Riom Limagne Volcans.

1 voix POUR et 11 ABSTENTIONS.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RIOM LIMAGNE ET VOLCANS : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIF A LA REALISATION DES VERIFICATIONS PERIODIQUES REGLEMENTAIRES

Le conseil municipal approuve l'adhésion au groupement de commandes des vérifications périodiques d'installations électriques et de gaz des bâtiments communaux.

Voté à l'unanimité.

TRAVAUX : LANCEMENT DE CONSULTATIONS

Le conseil municipal autoriser Monsieur le Maire à lancer les consultations des projets ci-dessous :

-  travaux d'assainissement : enrochement au niveau du lagunage de Chanat,
-  travaux d'eau : aménagement de deux sources,
-  mise en accessibilité de la salle du Four,
-  aménagement d'un espace de proximité au village de l'Etang,
-  réalisation de travaux de voirie,
-  aménagement d'une voie piétonne rue de la Piala.

Voté à l'unanimité.